



Avis aux commerces et aux industries

Le présent communiqué d'information a pour but de sensibiliser tous les commerçants sur l'importance d'utiliser un conteneur répondant à leurs besoins réels. En effet, le tonnage de chaque commerce et industrie est calculé en tenant compte du nombre de conteneurs et bacs que vous utilisez, de leur grosseur ainsi que de la fréquence de collecte (1 ou 2 fois par semaine ou aux 15 jours).

Si vous devez apporter des changements à la grosseur de vos conteneurs pour les matières résiduelles ainsi qu'à la fréquence de collecte, nous vous demandons de le faire avant le 15 mai 2009 **en communiquant avec votre entrepreneur en collecte, soit Services Matrec au 1-877-210-2911 ou Gaudreau Environnement au 1-877-758-8378.**

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf procédera à un nouvel inventaire des bacs et des conteneurs que vous utilisez et à cet effet, elle visitera tous les commerces et industries à compter du 16 mai 2009.

Pour aider à cet inventaire, il serait nécessaire que vous avisiez la Régie de tout changement par courrier à l'adresse suivante : 2, rue St-Pierre, Pont-Rouge, G3H 1W1, par courriel à info@rrgmrp.com, ou par téléphone au 418-873-5280 poste 4 ou sans frais au 1-877-873-5280 poste 4. Transmettre également une copie à votre municipalité.